Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	19ème
Nom de site	GOUBET	**Numéro**	T15889
Adresse du site	18-26 rue Goubet	**Hauteur**	R+9 (34 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - copropriété	**Destination**	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; FREE et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**17/05/2019**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**28/12/2020**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**28/02/2021**

Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120°et 240°.		
Distance des ouvrants	5 m à 10 m en dessous des antennes	**Vis-à-vis (25m)**	R+5 ; R+11
Estimation	**2G/3G/4G/5G(2100) : 0°< 2V/m - 120°< 3V/m - 240° < 3V/m** **5G (3500) : 0°< 2V/m - 120°< 2V/m - 240°< 2V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	41.99 m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❒ **Défavorable** ❒ **Ne se prononce pas** ❒
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

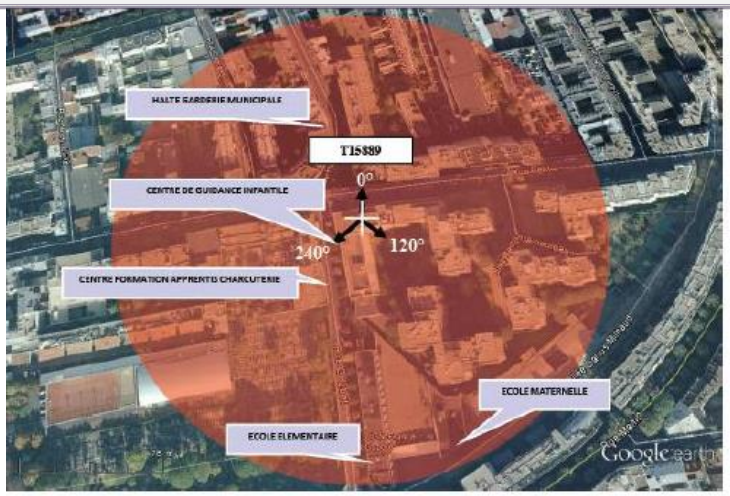

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation de champs reçus (% norme)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Centre de guidance infantile	18 RUE GOUBET 75019 PARIS	R+7	non	52 m	0.38 %	<1 V/m
Halte garderie municipale	3 RUE DU HAINAUT 75019 PARIS	R+3	non	55 m	0.19 %	<1 V/m
CFA CEPROC apprentis charcuterie	19 RUE GOUBET 75019 PARIS	R+4	oui	49 m	0.68 %	<1 V/m
Ecole primaire Goubet	4 RUE GOUBET 75019 PARIS	R+1	oui	95 m	0.14 %	<1 V/m
Ecole Maternelle Darius MILHAUD	53 ALLEE DARIUSMILHAUD 75019 PARIS	R+1	oui	98 m	0.17%	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

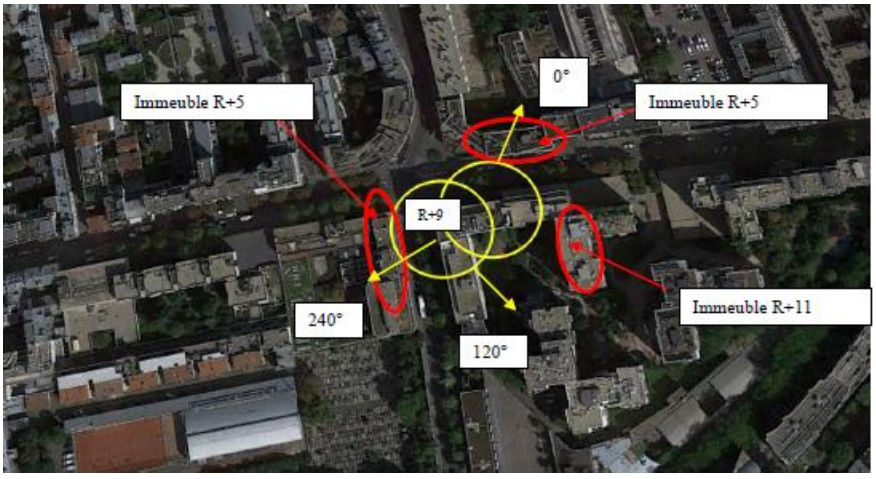

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18/26 rue GOUBET 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	34.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18/26 rue GOUBET 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	37.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. *Azimut 0°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.

b. *Azimut 120°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 37.5 m.

c. *Azimut 240°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Non visible depuis La rue Petit

Etat projeté :

Non visible depuis La rue Goubet

AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0° :

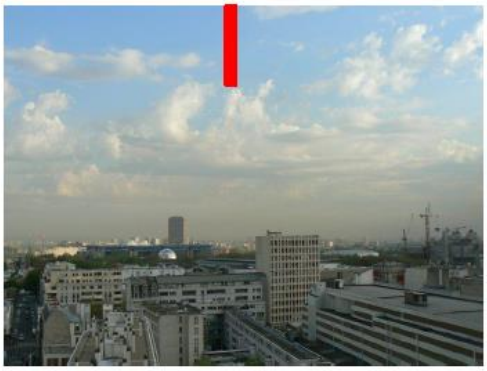

Azimut 120° :

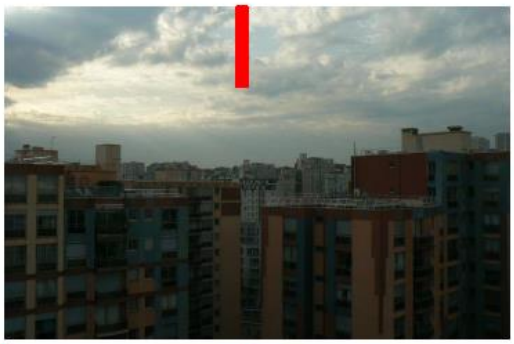

Azimut 240° :